

Parlementaires liégeois

PV Réunion des 3 Comités – 15 février 2010

Présents :

1. Pour le CP : Monsieur Vinci, excusé :Monsieur Dierckx
2. Pour leCJP : Messieurs François et Lange
3. Pour les Parlementaires : Messieurs Bellefroid, Deward et Brouckmans

En raison des chutes de neige la réunion programmée pour le 8 février n'a pu se tenir, elle a été reportée à ce jour bien que les conditions atmosphériques ne se soient pas améliorées.

Néanmoins en prévision de la participation de Monsieur Bellefroid à la prochaine réunion de la commission législative et de la prochaine Assemblée Générale la décision a été prise de tenir la réunion ce 15 février.

Monsieur Marchand (Chambre d'appel) et Monsieur Thomsin ( Conseil judiciaire Régional ) s'étaient excusés pour la réunion programmée le 8/2, ils n'ont pas été averti du report.

Monsieur Bellefroid souhaite la bienvenue aux membres présents et propose d'aborder divers points, l'objectif étant de faire progresser le basket dans notre province, d'assurer une parfaite collaboration entre les 3 Comités.

Ci-après les points soulevés en cours de séance :

- Normes de sanctions – nouvelles propositions : sommes d'avis que ces normes ne doivent pas être revues aussi fréquemment – question posée concernant l'application du sursis pour les sanctions de 1 mois ou de 2 mois.
- Mise en place d'un calendrier des réunions et/ou événements au mois le mois :le CP se chargera d'établir ce calendrier avec la collaboration des 2 autres comités.
- Monsieur Bellefroid demande d'indiquer dans les PV du CP pour les correspondances entrantes et sortantes brièvement l'objet du courrier.
- Constatons que les clubs rencontrent de plus en plus de difficultés financières, l'une des raisons invoquées serait une application très stricte des amendes dans notre province comparativement à d'autres – nous demandons au CA de se pencher sur ce problème, notamment par des contrôles par exemple.

- Constatations de plus en plus la remise de matches – nous souhaitons plus de sévérité, un respect plus stricte des statuts (cf chapitre « remise des rencontres » dans la partie compétition des statuts) – Pour la saison prochaine le CP propose de fixer des dates pour la remise des matches, dates qui seront reprises sur le site.
- Propositions de modifications statutaires : suggestions émises : une révision tous les deux ans et/ou revoir partie par partie(PC, PA,PF, PJ..) – année par année.
- Amendes appliquées aux arbitres – examiner l'impact de cette application alors que nous sommes en manque d'arbitres.
- Souhaitons une amélioration dans la rédaction des rapports rédigés par la arbitres – recherchons quelques solutions : modèle à suivre, mise à disposition de formules « type »..
- Suggérons la mise sur pieds d'une réunion en début de saison pour les arbitres avec la présence de représentants des 3 comités pour que les règles soient mieux respectées , qu'une meilleure information leur soit donnée dans le cadre des compétences des comités intervenants.
- Serions d'avis d'organiser des réunions décentralisées à l'attention dess clubs avec présence de membres des 3 comités – annonce des réunions dans le calendrier dont il a été question plus avant.
- Quid de l'organisation de 2 assemblées provinciales par an – la question est posée au CP qui examinera eu sein de son comité
- Evocation du nouveau tracé des terrains : regrettons l'annonce tardive et les modalités d'application prévues : nous nous attendons à des difficultés pour les clubs, pour le corps arbitral lors du déroulement des rencontres.
- Exposition d'un cas concernant l'encodage d'un membre –sommes d'avis que le numéro national ou le numéro du passeport doit être encodé en priorité – contact a déjà été pris avec l'administration de l'AWBB par le CJP.
- Le CP estime que l'organisation d'un cours accéléré ne s'impose pas , nous en prenons bonne note.
- Enfin serions d'avis de programmer une réunion des 3 Comités en début de saison pour définir les objectifs, une autre en fin de saison pour faire le point.

- convocations envoyées par le CJP – selon le RO ces convocations doivent être envoyées par courrier , nous suggérons de continuer l’envoi par courrier mais également de l’envoyer par e-mail.
- Simple rappel pour le vérificateurs provinciaux aux comptes : attention que le bilan sera présenté lors de la prochaine assemblée générale le 20 mars prochain.

Après avoir épuisé cet important et long ordre du jour le Président remercie les membres présents pour l’esprit dans lequel cette réunion s’est tenue et se félicite de l’entente « conviviale » qui existe entre les 3 Comités

R.Brouckmans  
Secrétaire de la délégation parlementaire liégeoise